

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX – COLLECTE ITINÉRANTE

TITRE DU CONTRAT

Collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) incluant le transport et le traitement (36 mois).

N° D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres public n° 14-13248.

DURÉE ET ENTREPRENEUR

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.

Clean Harbors Québec Inc.

COORDONNÉES DES SITES

Consultez le calendrier annuel de la collecte itinérante.

TERRITOIRES VISÉS

Agglomération de Montréal.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Le service de collecte itinérante des RDD est un service de proximité pour les citoyens de l'agglomération de Montréal. Il consiste à effectuer la collecte et le traitement des RDD apportés par les citoyens à un site désigné à des périodes prédéterminées.

Le site des collectes itinérantes est conçu pour l'accueil des citoyens, le remisage temporaire puis le transport des RDD vers des centres de conditionnement, de traitement et d'élimination.

LISTE DES MATIÈRES VISÉES

Matière utilisée au cours d'une activité purement domestique qui est mise au rebut, usée, usagée ou périmée et qui est assimilée à une matière dangereuse en vertu de l'article 4 du Règlement sur les matières dangereuses (L.R.Q., c. Q-2, r.15.2) ou qui, en raison de l'une des propriétés définies à l'article 3 du Règlement sur les matières dangereuses (L.R.Q., c. Q-2, r.15.2), présente un danger pour la santé ou l'environnement et contenu dans un contenant de 19 litres (5 gallons) et moins.

CONDITIONS PARTICULIÈRES / PRÉCISIONS

Chaque journée de collecte itinérante des RDD est effectuée en collaboration avec l'arrondissement ou la ville liée hôte de la collecte.

BILLETS DE PESÉE

N/A.

PERSONNE RESPONSABLE DU CONTRAT (Agglo)

Mme Hélène Boisvert, conseillère
Téléphone : 514 872-2236
Courriel : hboisvert@ville.montreal.qc.ca